

CLES B2 Portugais - Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

RS5428 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15218
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/04/2021
Date d'échéance	19/04/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Partenaires habilités

14 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 14 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE BORDEAUX III	19331766600017	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE LILLE	13002975400012	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE DE STRASBOURG	13000545700010	Former et organiser l'évaluation
UNIVERSITE GRENOBLE ALPES	13002608100013	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 14 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5428-cles-b2-portugais-certificat-de-competences-en-langues-de-l-enseignement-superieur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CLES B2 atteste de la capacité à synthétiser l'information et présenter divers points de vue sur des thématiques dans le cadre d'une mise en situation concrète en lien avec le monde professionnel impliquant la résolution d'un problème et l'aboutissement à un compromis. Les compétences évaluées correspondent au niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES B2 est capable de :

- comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité ;
- communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne

comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre ;

- s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Accomplir une tâche pour agir en société en déployant des compétences générales et de communication langagière telles que décrites dans le Cadre européen commun de référence pour les langues, au niveau B2 Avancé ou indépendant.

Repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents afin d'accomplir la mission qui lui a été confiée..

Repérer, sélectionner, trier, organiser les informations pertinentes issues de divers documents afin d'accomplir la mission qui lui a été confiée.

Rédiger un document de travail synthétique ;

Echanger des idées et d'interagir pour expliciter son point de vue et le défendre.

Il peut s'exprimer clairement et avec assurance dans un registre formel ou informel approprié à la situation et aux personnes en cause.

Les composantes pragmatiques, sociolinguistiques et linguistiques de la communication sont évaluées.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Sont admis à se présenter au CLES les candidats souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique, professionnelle ou personnelle. L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes. Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement pour une même session, une même langue et un même niveau.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Vu le Code de l'Éducation, la composition du jury de délivrance de la certification et la désignation du président de ce jury sont arrêtées par le président de l'université ou de l'établissement d'enseignement supérieur accrédité Centre CLES par le MESRI.

Base légale

Date de décision	19/04/2021
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/04/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	0	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS6585

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.certification-cles.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5428/>